

PHON ETHIC



CARTES DÉCISIONS

Pour l'animateur et les joueurs

CARTE DÉCISION

TOUR 1 : CHOIX DES MINÉRAIS

Lors de la phase de conception, vous devez décider de la performance et du coût de fabrication de vos smartphones, et donc des minerais que vous allez devoir utiliser, mais également des processus d'assemblage que vous souhaitez mettre en œuvre.

CHOIX 1

Vous décidez de créer des smartphones « haut de gamme » impliquant l'extraction d'un grand nombre de minerais. Vous vous assurez cependant que les droits humains fondamentaux sont respectés chez vos sous-traitants et écartez ceux dont les conditions de travail ne respectent pas les règles de protection en vigueur dans cette industrie. Vous respectez la loi qui vous impose un « devoir de vigilance » qui s'applique à toute votre chaîne d'approvisionnement sans faire de zèle.

CHOIX 2

Vous décidez de créer des « minimalphones », moins sophistiqués mais impliquant l'extraction d'un plus faible nombre de minerais. Comme dans l'option 1, vous respectez la loi qui vous impose un « devoir de vigilance » qui s'applique à toute votre chaîne d'approvisionnement, sans faire de zèle.

CHOIX 3

Vous avez identifié que les processus habituels dans l'industrie électronique impliquent l'utilisation de produits très toxiques pour les travailleurs tels que l'arsenic ou le toluène. Vous décidez de vous démarquer de vos concurrents non seulement en créant des smartphones « haut de gamme », impliquant l'extraction d'un grand nombre de minerais, mais en vérifiant qu'aucun ouvrier de vos sous-traitants n'est exposé à ces produits (cf. réseau « Toward zero exposure »).

CHOIX 4

Vous pariez sur un « minimalphone », comportant moins de minerais, tout en accordant une importance particulière à l'exposition de vos sous-traitants aux produits chimiques. Comme dans le cas 3, vous allez donc plus loin que l'exercice habituel de votre devoir de vigilance.



CARTE ALÉA

Le maître du jeu choisit le numéro d'aléa entre 1 et 2.

CARTE DÉCISION TOUR 2 : GOUVERNANCE

Les prévisions de croissance d'activité de votre entreprise vous amènent à réfléchir à votre gouvernance, et donc à l'évolution de votre structure juridique :

Qui va détenir le pouvoir de décision ?

Qui décidera de l'affectation des résultats ?

Qui apportera les capitaux nécessaires à votre développement ?

CHOIX 1

Vous décidez de faire appel à des fonds d'investissements spécialisés dans la haute technologie. Ils vous apporteront des fonds, un réseau et prépareront une éventuelle entrée en bourse.

CHOIX 2

Vous décidez de faire appel à des fonds d'investissements à impact qui incluront des objectifs précis en termes de transition écologique et sociale dans votre pacte d'actionnaires.

CHOIX 3

Vous décidez que votre entreprise doit être un projet collectif qui doit impliquer tous les salariés. Vous décidez donc de créer une SCOP (Société coopérative et participative) ou une société coopérative européenne.

CHOIX 4

Vous pensez que votre entreprise doit être pilotée par l'ensemble des parties prenantes et notamment les ouvrières et ouvriers qui travaillent dans les mines, vos partenaires « recyclage », ... Vous créez donc une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).



CARTE ALÉA

Le maître du jeu choisit le numéro d'aléa entre 1 et 4.

CARTE DÉCISION

TOUR 3 : PARTENARIAT EXTRACTION

Vous devez décider de votre politique de partenariat en matière d'extraction ou de mobilisation de ressources en sachant que les conditions de travail au sein des mines mais également au sein de certaines « mines urbaines » dédiées au recyclage peuvent être catastrophiques. Votre responsable RSE vous alerte sur les obligations européennes en termes de reporting RSE.

Ces obligations dites CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) entrent progressivement en vigueur depuis janvier 2024 et concernent chaque année de plus en plus d'entreprises. L'objectif de cette directive est de promouvoir et harmoniser le reporting extra-financier des entreprises européennes. Les informations communiquées dans les rapports extra-financiers peuvent attirer l'attention des ONG et du grand public sur des pratiques non responsables et peuvent influencer la politique des investisseurs dont vous avez besoin pour assurer votre développement.

CHOIX 1

Vous évaluez les risques (notamment le risque de réputation) et décidez de ne pas travailler avec des mines artisanales (qui peuvent employer des enfants) ou des mines situées dans les zones de conflit. Vous êtes en conformité avec la législation américaine (« Dodd-Frank Act ») ainsi qu'avec les bonnes pratiques internationales (les directives de l'OCDE qui empêchent d'utiliser les minerais de conflit ou « minerais de sang »).

CHOIX 2

Vous décidez d'axer votre communication sur votre chaîne d'approvisionnement en cobalt : vous travaillez avec des ONG (par exemple dans le cadre de la Fair Cobalt Alliance) pour améliorer les conditions de travail des ouvriers (et l'accès à l'école pour les enfants, qu'ils travaillent ou non), y compris pour ceux travaillant dans des mines artisanales.

CHOIX 3

Vous publiez la liste des métaux utilisés dans votre smartphone pour que l'ensemble de vos chaînes d'approvisionnement puissent être soumises à examen et optimisées. Vous identifiez plus de 10 minéraux (10 chaînes d'approvisionnement) sur lesquels vous souhaitez avoir un impact positif en expérimentant de nouvelles solutions destinées à être utilisées par d'autres acteurs industriels. Vous travaillez à la fois avec des mines industrielles et des mines artisanales en développant des bonnes pratiques qui pourront inspirer l'ensemble de l'industrie. Vous travaillez par exemple avec l'IRMA (<https://responsiblemining.net>) pour faire auditer les mines industrielles avec lesquelles vous travaillez. Vous coupez les contrats passés avec des mines artisanales avec un soutien aux communautés locales pour améliorer le respect des normes environnementales et les conditions de travail.

CHOIX 4

Vos concurrents principaux ont choisi d'utiliser l'option 1 et vous voulez vous démarquer et en faire un peu plus. Vous décidez d'utiliser les matériaux recyclés disponibles sur le marché (minerais mais également plastiques).



CARTE ALÉA

Le maître du jeu choisit le numéro d'aléa entre 1 et 3.

CARTE DÉCISION

TOUR 4 : POLITIQUE SALARIALE

Comme toutes les entreprises du secteur, vos téléphones sont montés dans des usines appartenant à vos sous-traitants dans des pays à bas coûts.

CHOIX 1

Vous décidez de sous-traiter au moins-disant économiquement, en espérant qu'aucun scandale du type Rana Plaza (effondrement d'un immeuble industriel en 2013, au Bangladesh) ou Foxconn (régulièrement dénoncée pour les conditions de travail inhumaines qu'elle impose à ses salariés) ne touche vos sous-traitants.

CHOIX 2

Vous comparez vos tarifs de sous-traitance avec ceux de vos concurrents pour éviter d'être accusé de négliger les conditions de travail dans vos usines sous-traitantes. Vous êtes attentif au respect des droits humains par vos sous-traitants comme vous l'impose la loi française (Concept de « devoir de vigilance » - Loi du 27 mars 2017).

CHOIX 3

Vous demandez aux ouvrières de vos sous-traitants quel serait selon elles un salaire décent et demandez à vos sous-traitants d'appliquer ce salaire. Vous reconsidérez le prix de vente de vos téléphone pour tenir compte de cette évolution.

CHOIX 4

Vous décidez d'installer vos usines en Europe afin que les salariés de vos sous-traitants bénéficient d'un modèle social plus protecteur qu'en Asie du Sud-Est.



CARTE ALÉA

Le maître du jeu choisit le numéro d'aléa entre 1 et 2.

CARTE DÉCISION

TOUR 5 : ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Il est temps d'envisager votre nouvelle génération de smartphones.

Un cabinet de consultant réalise l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) de votre smartphone actuel selon la méthodologie normée ISO 14040-14044 : 2006+A2 vous permettant d'avoir une vision globale/holistique de ses impacts environnementaux sur l'ensemble de son cycle de vie (extraction, production, transport, recyclage, ...). Les résultats montrent que la phase de fabrication est la plus impactante et, dans celle-ci, c'est la carte électronique qui a les plus hauts impacts sur l'ensemble des catégories étudiées.

CHOIX 1

Vous choisissez de ne pas publier vos résultats d'ACV car vous estimez que cela pourrait nuire à vos ventes. Vous n'engagez pas d'actions pour améliorer les impacts environnementaux de vos futurs téléphones.

CHOIX 2

Vous publiez en partie vos résultats d'ACV et décidez de réorganiser rapidement vos équipes pour mettre en place de nouveaux objectifs d'éco-conception pour les futures versions de vos téléphones. Celles-ci porteront essentiellement sur la gestion de l'énergie à l'usage et la mise en place d'une filière de recyclage.

CHOIX 3

Vous vous rendez compte que les choix effectués via la carte décision 3 n'étaient pas les bons. Vous décidez de choisir l'option 3 de carte décision « partenariat extraction » pour la construction de vos nouveaux modèles (option activable si elle n'a pas déjà été activée en amont du jeu).

CHOIX 4

Vous travaillez à la conception d'un nouveau téléphone modulaire permettant de faciliter sa maintenance et le remplacement des différentes pièces afin de maximiser sa durée de vie. À l'instar de Fairphone, vous proposez un support logiciel de 8 ans, ce qui va contribuer à maximiser l'indice de réparabilité de votre smartphone.



CARTE ALÉA

Le maître du jeu choisit
le numéro d'aléa entre 1 et 2.